

# ACIL AG 2013

20 novembre 2013 / 12h00 / Anthropole, 4078

Membres présents : Gabriele Bucchi (GB), Joanne Chassot (JC), Valentine Nicollier, Hugues Poltier (HP), Olivier Thévenaz (OT) ; Alain Ausoni, Eric Chevalley, Christelle Cocco, Gabriela Cordone, Elena Diez del Corral Areta, Myriam Daetwyler, Cyrille François, Sonia Gomez, Brigitte Maire, Roxane Mérot, Marco Prost, Alberto Roncaccia, Barbara Wahlen.

Membres excusés : Claudia Bartholemey, Thomas Breymann, Boris Vejdovsky, Aris Xanthos

## 1. Ordre du jour : adoption

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## 2. PV de l'AG 2012 : adoption

Le PV de l'AG 2012 (<http://www3.unil.ch/wpmu/acil/files/2013/01/PV-AG-26.11.12.pdf>) est adopté à l'unanimité.

## 3. Rapport d'activités 2012–2013 : présentation et adoption

OT et GB parcourent ensemble le rapport d'activités 2012–1013 ([http://www3.unil.ch/wpmu/acil/files/2013/11/ACIL-Rapport\\_2012-2013.pdf](http://www3.unil.ch/wpmu/acil/files/2013/11/ACIL-Rapport_2012-2013.pdf)) en anticipant certaines communications du comité (point 4 de l'OJ).

— **Comité** : OT fait part des départs intervenus durant l'exercice 2012–1013 et insiste sur le fait que le comité est désormais trop réduit (4 membres) pour travailler correctement aux chantiers en cours ou à ceux qui se préparent : le statut des MER, la réflexion sur le doctorat... Il détaille les différentes charges au sein du comité : présidence, secrétariat, gestion du site internet, et encourage les membres présents à proposer leur candidature lors de cette AG.

— **Relations avec les autres corps, autorités et associations** : l'ACIL a invité des membres du comité d'ACIDUL à assister à une séance du comité, et à partager à l'avenir plus d'informations, et que des rencontres régulières sont désormais planifiées avec de Décanat.

— **Statut des AD** : OT présente ce chantier, qui a abouti fin 2012 au document intitulé « Recommandations du Décanat sur l'élaboration et l'application du cahier des charges des assistants de Lettres » (<http://www3.unil.ch/wpmu/acil/files/2012/10/Recommandations-sur-le-cahier-des-charges-des-AD.pdf>), co-signé par le Décanat et l'ACIL. Ce document remplace les anciennes « Explications du cahier des charges type ». Il est joint à tous les nouveaux contrats d'AD. OT revient sur les questionnaires sur les conditions de travail des AD et leur implication dans les enseignements, qui devaient tout d'abord servir à l'élaboration d'une charte, et qui ont finalement, suivant l'insistance du Décanat, servi à rédiger les « Recommandations ». Il souligne les « acquis » (il ne s'agit pas forcément de nouveautés) principaux entérinés par ce texte : l'AD dépend d'une section et non d'un professeur ; la participation des AD aux enseignements

devrait être quantifiée en terme de pourcentage et évaluée en nombre d'heures de travail ; l'année de décharge pour les assistants de 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> année est encouragée par le Décanat ; des clarifications sont données sur les autres charges des AD ; l'AD a droit, en tout temps, à un certificat de travail approuvé par lui. Reste un point en suspens : la formation à l'enseignement offerte par le CSE, dont l'ACIL n'est pas d'accord de considérer qu'elle doit être faite entièrement sur le temps de recherche personnelle des AD – notamment parce qu'elle profite également aux sections dans lesquelles ces AD enseignent.

- **Dossier sur le statut des MER** : GB présente ce dossier en cours, et en retrace l'historique : le mécontentement des MER quant à leur statut, la réunion organisée par l'ACIL le 20 février 2013, et la synthèse rédigée à la suite de cette réunion et de la discussion du comité avec le Décanat à ce propos ([http://www3.unil.ch/wpmu/acil/files/2013/05/MER\\_synthese.pdf](http://www3.unil.ch/wpmu/acil/files/2013/05/MER_synthese.pdf)). Les principales sources de ce mécontentement sont les suivantes : le peu de visibilité du statut, en Suisse et à l'étranger, les inégalités de traitement des MER par rapport aux professeurs alors même qu'ils ont des fonctions et responsabilités très proches, leur appartenance au CI alors qu'ils défendent des intérêts parfois en contradiction avec ceux des AD par exemple. Les questions de statut sont en discussion au niveau du Conseil de l'UNIL, où le délégué du CI de Lettres, Boris Vejdovsky, continuera à porter ce débat. Le Décanat n'a pas montré de velléité d'améliorer les conditions de travail des MER en Faculté des lettres. GB souligne qu'en l'absence de compensation, l'ACIL recommande aux MER de ne pas accepter des tâches administratives hors de leur cahier des charges (présidence de section, vice-décanat). L'ACIL a entamé un « tour des sections » et projette de discuter à nouveau avec le Décanat sur la base de données plus concrètes. Une discussion a porté sur la décision de l'UNIGE de ne plus nommer de nouveaux MER et d'engager des professeurs assistants (6 ans, non renouvelable), et sur le risque de perdre des postes fixes au profit de postes précaires.
- **Auto-évaluation de la Faculté** : OT signale brièvement l'implication de trois membres du CI dans cette commission, et le fait que le rapport prévoit la formation par le Décanat d'un groupe de travail sur la réforme du doctorat. Concernant le statut des MER, tout en relevant que les propositions n'ont en général pas été relayées, il remarque que les experts externes ont été frappés par le mécontentement des MER. Leur rapport est attendu.
- **Election des représentant-e-s du CI dans les commissions** : OT résume le conflit violent qui a occupé l'ACIL pendant 3 mois à propos de l'élection du représentant du CI dans la commission de présentation pour un poste de PO en philosophie. Comme la contestation du premier vote portait sur la présentation des candidatures, l'ACIL a décidé de préciser sa procédure afin d'éviter d'autres conflits de ce genre. Le membre du CI représentant son corps et non sa section, l'ACIL ne listera désormais les candidat-e-s qu'avec leur nom et leur statut (AD, MA, MER, etc.) et leur laissera présenter leur candidature – sans dénigrer les autres – dans un court texte de 100 mots au maximum dont ils auront l'entièvre responsabilité ; l'ACIL veillera au respect de ces principes. Ce nouveau principe suscite l'approbation de l'assemblée.
- **Accueil des nouveaux assistants** : L'ACIL propose de mettre en place un accueil des nouveaux assistants dès le printemps 2014.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

#### 4. Communications du comité

Les principales communications du comité ont été faites en marge de la présentation du rapport d'activités (point 3 de l'OJ). OT transmet, à titre d'information, l'adresse internet d'un projet visant « l'intégration » des doctorants dans des réseaux : [www.swissphds.ch](http://www.swissphds.ch)

## **5. Comptes 2012–2013 : présentation ; rapport des vérificateurs des comptes ; adoption et décharge**

HP présente les comptes 2012–2013. Les dépenses concernent deux événements : la rencontre avec les MER de la Faculté et celle avec le CI de la section de français. Il est décidé de demander de l'argent au Décanat pour poursuivre ces rencontres avec le CI.

HP lit le rapport des vérificateurs des comptes, Véronique Rohrbach et Jacob Lachat, absents, qui proposent d'accepter les comptes, ce qui est fait à l'unanimité.

## **6. Comité 2013–2014 : élection**

À l'exception de Joanne Chassot, qui a terminé son contrat d'assistante et terminera son doctorat début 2014, les autres membres du comité se représentent : Olivier Thévenaz (MA en section d'archéologie et des sciences de l'Antiquité), Gabriele Bucchi (MER en section d'italien), Hugues Poltier (MER en section de philosophie) et Valentine Nicollier (AD en section de français). Deux nouvelles candidatures sont accueillies avec joie : Elena Diez del Corral Areta (MER) et Sonia Gomez (AD), de la section d'espagnol. Le comité est élu par acclamation.

## **7. Vérificateurs des comptes : élection**

Gabriela Cordone et Alain Ausoni se proposent comme vérificateurs des comptes pour la période 2013–2014. Ils sont élus par acclamation.

## **8. Divers et propositions individuelles**

Aucun

Valentine Nicollier